

Fêtes du vélo : encore un tour gratuit

La fête européenne du vélo, le 7 juin dernier, n'a pas rencontré le franc succès que l'on escomptait, pour cause notamment de mauvais temps (voir l'article page 8) ; mais l'été n'est pas fini et en septembre nous enchaînerons avec la fête de la Divatte (ci-dessous) puis la journée sans voitures (page 4). Réjouissons nous de cette aubaine, 98 est l'année **des** fêtes du vélo ...

Les vacances ont été, ainsi qu'à l'habitude, l'occasion de travaux de voirie : combien de nouvelles bandes cyclables à Nantes ? Réponse page 5 .

Nouveau local aussi pour Place au Vélo ; nous avons emménagé, profitant de l'hospitalité de l'ANDE, que nous remercions du fond du cœur, au 8 rue d'Auvours (près de la place Viarme). Le (riche) fond documentaire de l'association est maintenant concentré en un point unique : revues, vidéos, documents techniques, plans cyclables, guide juridique... tout est à la disposition des adhérents, des curieux, des érudits, dans un lieu convivial. Si vous avez des documents dignes d'intérêt, versez-les au pot commun, là au moins ils ont quelque chance de servir. Nous tenons désormais une permanence, le Jeudi de 18 à 19 H. Passez voir.

Olivier Flamand

Rendez vous sur la Divatte.

L'été se retire en douceur mais la rentrée scolaire ne sonne pas la fin des escapades estivales ; suivant l'exemple de la fête du vélo sur la digue de Loire entre Angers et Saumur, les trois communes du Sud Loire qui hébergent sur leur territoire la levée de la Divatte lui font la fête le **dimanche 13 septembre**. Cette demoiselle qui affiche 150 années de services irréprochables fait partie du patrimoine nantais tant par la richesse qu'elle engendra, en permettant des cultures maraîchères sur un sol riche et léger, que par le point de vue qu'elle offre sur le fleuve royal. Elle sera à cette occasion coupée à la circulation automobile sur 10 Km, du bâtiment de la SAUR (Basse Goulaine) jusqu'au village de Boire d'Anjou (Chapelle Basse Mer). Les cyclistes sont les bienvenus et de nombreuses animations, toutes **intégralement gratuites** ponctuent le trajet. Pouvait-on rêver de meilleures conditions pour organiser un sympathique

pique-nique de rentrée

Donnons-nous rendez-vous, si vous le souhaitez, entre 10H30 et 11H à l'extrémité sud du pont de Bellevue avec ou sans casse-croûte (les guinguettes seront nombreuses, les gastronomes y trouveront bonne chère). Pas de programme arrêté à l'avance : on peut penser qu'après une petite heure de promenade ponctuée de visites on aura mérité de s'affaler dans l'herbe pour raconter les vacances de sa bicyclette...

Si vous êtes déjà décidés à venir, pouvez-vous me prévenir au 02 40 49 92 34 ? Merci.

Olivier

La sonnette "Place au Vélo"

En vous proposant ces magnifiques sonnettes "Ding Dong" à deux tons, Place au Vélo vise plusieurs buts :

- 1) Votre sécurité : en choisissant de grosses sonnettes de 7,5 cm de diamètre, on obtient un volume sonore plus important que celui de la plupart des sonnettes du marché.
- 2) Sa promotion : le logo en vert sur le timbre permet de faire connaître l'association et son nouveau local.
- 3) Ses finances : vendue seulement 40 F (le prix du commerce là où on la trouve !) cette sonnette permet à Place au Vélo de faire quelques bénéfices utiles pour développer son activité.

Vous pouvez vous la procurer (et en emprunter pour diffuser autour de vous) lors de la réunion lundi 14 ou au local lors de nos permanences.



*lundi 14
septembre
20h30 à la
manu, salle B
bd Stalingrad*

- Organisation de la journée sans voiture du 22 septembre
- Bilan du 7 juin
- Actions à mener cette année
- Questions diverses

Rencontre Grand Ouest des associations de la FUBICY*

C'était une bonne idée d'organiser une rencontre régionale. Toutes les associations s'y sont montrées favorables, certaines même l'appelaient de leur vœu tant le sentiment d'isolement est fort pour des petites associations. Bref, 4 associations ont regretté de ne pouvoir venir (Laval, Tours, Niort, La Baule), les 7 autres (La Rochelle, Brest, Rennes, Lorient, Le Mans, Angers, Nantes) se sont retrouvées à Nantes avec 1 ou 2 représentants.

Chacune s'est présentée en détail (date de création, nombre d'adhérents, prix des cotisations, rythme des réunions, publication, contexte local avec le kilométrage et projets d'aménagements cyclables, les relations institutionnelles, les projets). De ce tour de table plusieurs idées ont émergé :

- "Vive le Vélo" de La Rochelle a une cotisation familiale à petit prix ce qui permet de comptabiliser un plus grand nombre d'adhérents.



- "Cyclamaine" au Mans fait distribuer son journal par des



responsables de quartier ce qui a le double avantage d'entretenir le contact entre adhérents et de ne pas payer de frais d'expédition.

- Travail en commission pour "Roue Libre" à Lorient (une sur la communication l'autre sur itinéraire et sécurité) et pour Place au Vélo à Nantes (Voie Verte, rédaction du journal, fiches de signalisation).

- L'AUVA d'Angers et Route Bleue de Rennes organisent des balades pour leurs adhérents.

Pour l'ensemble des associations se pose le problème du plan de déplacement urbain (PDU) et le moyen d'y participer (obtenir l'agrément du ministère de l'environnement).

Dans un second temps nous avons éprouvé le besoin d'une structuration interrégionale pour :

- se voir régulièrement et se dynamiser mutuellement.
- un meilleur suivi avec la FUBicy.

La structure régionale ayant une connaissance plus fine du tissu local, elle servira de relais entre local et national.

- servir d'interlocuteur aux institutionnels départementaux et régionaux. Pour cela nous avons pensé que dans un premier temps la structure inter-régionale nommera un délégué de l'association résidant dans la préfecture concernée de chaque région ou département. Exemple : Route bleue aura un délégué pour la région Bretagne, AUVA pour le département du Maine et Loire, etc....

Les statuts de l'association interrégionale seront élaborés et discutés par courrier. Tout devant être en place pour la prochaine réunion fixée à Rennes en juin 99.

Cette première lourde réunion de travail se termina par un repas commun le samedi soir et une visite des aménagements cyclables de Nantes organisé par Place au Vélo et suivi par Route Bleue, l'AUVA et Vive le Vélo.

Bernard Renou



Rennes

* Fédération des Usagers de la BICYclette, 4, rue Brûlée 69000 Strasbourg

Revue de presse des bulletins des associations cyclistes

Cyclamaine Le Mans, mai 98, a profité des 24 heures du livre pour faire circuler un questionnaire sur le vélo. Sur près de 300 réponses, retenons que 67% trouvent le vélo pratique, 48% bon pour la santé, mais 49% le trouvent dangereux et 35% des parents limitent les déplacements vélo de leurs enfants pour cette raison.

Vélo-Cité Bordeaux, juin 98 no 46. Un article sur le D.I.C. (Démérite Itinéraire cyclable) de Mulhouse permet d'évaluer et de voir évoluer chaque itinéraire cyclable (nous en reparlerons dans une prochaine BicycLettre). Le point sur le plan vélo (car elle bénéficie de deux ou trois réunions annuelles avec la ville, la communauté et un cabinet privé) et cela va plutôt bien puisque les travaux 98 seront faits en 98 et le retard de 97 sera comblé. Une mise en garde cependant aux adhérents : chaque projet est précédé d'une concertation dans le

secteur concerné, il faut donc être présent pour ne pas laisser la parole aux seuls commerçants grincheux.

Roue libre Paris, mai-juin 98, no 43 le MDB (Mouvement de Défense de la Bicyclette) offre un plan de Paris cyclable en couleurs, il va sans dire que ce plan est plus rigoureux que celui de la municipalité. Nous trouvons également un article sur l'apprentissage du vélo par les adultes. Le MDB a en effet la particularité d'organiser une Vélo-Ecole pour les grands débutants, nous y apprenons, outre le succès de l'initiative, que les grands débutants sont en majorité femmes et ce sont souvent les enfants qui poussent leurs parents à apprendre.

ADTC Grenoble, juin 98, numéro 76 nouveau venu dans notre revue de presse l'ADTC est l'Association pour le Développement des Transports en Commun, des voies cyclables et piétonnes dans l'agglomération

grenobloise. Une association qui n'est donc pas strictement cycliste mais où le vélo a toute sa place. Les quatre pages centrales sont consacrées au vélo urbain et comment faire son choix, ajoutons un intéressant comparatif entre la deuxième voiture et le vélo. Ce dernier permet une économie de 15 000 francs par an en incluant l'abonnement aux transports en commun et l'usage plus fréquent de la voiture familiale. L'article se termine par une demande de prime "la Voynette" pour favoriser financièrement les citoyens qui se déplacent en vélo.

Route bleue Rennes, mai 98. On apprend cependant qu'un itinéraire cyclable Rennes Saint-Brieuc va être balisé par la DDE comme l'est déjà Rennes Saint-Malo.

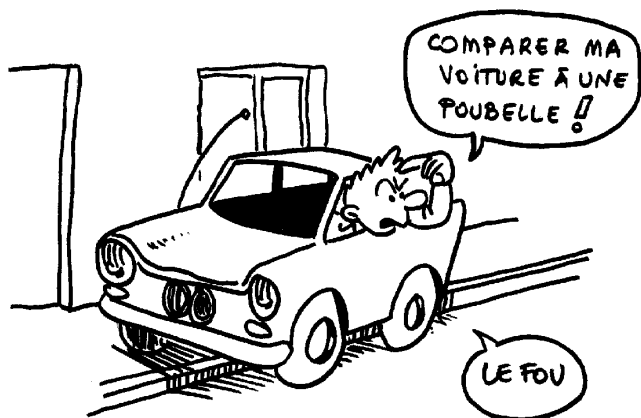
B.R.

Interview du Facteur

*La bicyclette sert au trajet domicile travail, mais certains ont la chance de l'utiliser professionnellement.
J'ai eu l'idée d'interroger mon facteur.*

➤ Combien de kilomètres faites-vous par jour et choisissez-vous votre mode de déplacement ?

Cela dépend de l'éloignement du bureau central : entre quinze et trente kilomètres. Nous ne choisissons pas, c'est soit à pied en voiture ou à vélo. À noter que pour les tournées voiture c'est vingt à quarante kilomètres.



➤ Aimez-vous travailler ainsi ?

C'est bien adapté au style de travail, très agréable, sauf en cas d'intempéries !

➤ Vous êtes amené à emprunter les trottoirs, comment se passe la cohabitation avec les autres usagers ?

Nous sommes autorisés à franchir les trottoirs, les piétons comprennent notre

travail. Le plus gênant ce sont les voitures mal garées et les poubelles ! Autrement nous utilisons les aménagements cyclables, les voies privées, mais nous devons comme tout cycliste respecter le code de la route. La Poste, en tant qu'employeur, assume des éventuelles dégradations ou des accidents mais le facteur est responsable sur le plan pénal s'il commet une faute grave ou une imprudence.

➤ Qui doit entretenir la bicyclette et avez-vous un équipement particulier ?

Nous sommes responsables de l'entretien, avec en compensation une indemnité mensuelle de 50 francs. Le facteur a des

vêtements fournis, adaptés aux saisons, vêtements de pluie, gants, parkas ; et pour le vélo, une sacoche à l'avant, deux à l'arrière.

➤ Quelles sont les différents vélos mis à votre disposition et y a-t-il des différences selon le statut ?

Trois types de vélos (deux de la marque Peugeot et un de la marque Valdenaire). À terme tous les facteurs

seront équipés d'un de ces modèles. D'autres marques (anciens marchés nationaux de la Poste) vont disparaître petit à petit.

À une époque, le facteur pouvait utiliser le vélo de son choix et recevait un forfait budgétaire. Les vélos sont attribués désormais pour cinq ans et renouvelés automatiquement. Ils sont attribués nominativement aux facteurs titulaires ou remplaçants en restant propriété de la poste. Les contractuels saisonniers (un ou deux mois en moyenne) sont embauchés à condition qu'ils fournissent leur vélo.

➤ Pour la poste de l'Eraudière qui assure la distribution du courrier sur l'est de Nantes, combien de tournées cyclistes ?

La poste de Nantes-Eraudière (44 300) représente 55% de la surface de la ville, 44000 foyers avec un trafic moyen quotidien de 95000 objets de correspondance, 65 tournées cyclistes (courrier uniquement). Les voitures assurent une partie de la distribution de courrier.

➤ Êtes-vous satisfait des aménagements cyclables actuels ?

Pas de réponse.

Marie-Annick Girard

Le TAN des cerises

La TAN a profité de l'été pour corriger un défaut flagrant que nous leur avions signalé depuis longtemps : aux endroits où un fort trafic (automobile bien sûr) coupe la voie, la chaussée se creuse et le franchissement des rails, en ces passages qui ne sont plus " à niveau ", ne peut plus se faire qu'en VTT. Des traversées ont donc été regoudronnées sur la ligne 2 à Commerce, Fac de science et Ecole centrale, tous lieux où des accidents ont été signalés. Cependant les endroits les plus chaotiques, à Chantiers navals, à croix bonneau et au droit de la rue Brissonneau, sur la ligne 1, sont toujours en l'état. Alors, en attendant leur inévitable future remise à plat, prudence !

Et le TAN de la moisson

Nous récoltons aujourd'hui les fruits du travail des années passées ; ainsi qu'annoncé dans le numéro 11 de la Bicyc'Lettre le tramway restera désormais ouvert, tous les jours de la semaine, aux vélos. Une jolie plaquette " faites plaisir à votre vélo, offrez lui le tram ! " est disponible aux points d'accueil SEMITAN. On y trouve les règles (pas plus de 2 vélos par plate forme) et les horaires, avant 7H15 et après 18H30.

C'est surtout l'horaire du soir qui semble intéressant, tant pour le cycliste surpris par la pluie à la sortie du travail que pour celui qui, rentrant nuitamment après un ciné, découvre que sa dynamo ne fonctionne plus.

Cela n'arrive pas souvent, mais là

on peut se dire pleinement satisfait ! Profitons-en, sans en abuser. Faisons en sorte, en respectant les autres voyageurs autant que les consignes de la TAN, que cette ouverture se transforme en succès. On nous l'a clairement dit en juin : si cette expérience est concluante, les horaires seront élargis l'an prochain... Alors, à nous de jouer !

O.F.

Une voie verte pour échapper aux autos...

Découvrir l'histoire romane entre faune et flore à bicyclette, c'est possible. Et facile : montez sur votre V.T.C.

"L'exercice de la bicyclette, écrivait Antoine Blondin, est une activité où toutes les fonctions naturelles, hormis celle de la reproduction, sont appelées à jouer un rôle". Pas besoin cependant d'avoir un corps d'athlète dopé pour sillonner cette voie verte que la Saône et Loire accueille avec chaleur et courtoisie. Deux mollets, un bon V.T.C. ou un vieux routier à trois vitesses suffisent.

Au cœur d'une nature préservée, au sud de la Bourgogne, le parcours de la côte châlonnaise à Cluny chemine sur l'un des plus remarquables terroirs français. Conçue et aménagée pour les amateurs de randonnées cyclistes, pédestres et équestres (sur une portion), la Voie Verte se trouve au centre du triangle Beaune, Tournus, Cluny. Cette région possède de nombreux châteaux, un patrimoine d'art roman exceptionnel

(la plus forte concentration d'abbayes, églises et chapelles romanes d'Europe), un vignoble réputé et d'excellents restaurants où se régaleront les cyclistes gastronomes affamés ou exigeants.

S'étirant sur 44 km, à l'emplacement d'une ancienne voie ferrée, ombragée et bordée d'arbres séculaires, cette piste est unique. Le revêtement est excellent, le dénivelé faible. Conçue pour la détente, les loisirs sportifs et la découverte, cette dorsale touristique traverse 60 chemins ruraux et routes communales. Balisage, fléchage et signalisation sont précis et modernes. Voie de 3 mètres de large, elle fait aussi le bonheur de nombreux touristes étrangers et de quelques rollers. Seule une partie de quatre kilomètres vers Cluny et ses haras nationaux comprend une piste en terre destinée aux chevaux. Cette voie dessert ainsi 14 boucles de randonnées qui irriguent 80 communes. Tout le long du parcours, de Givry au nord (près de Châlon / Saône) à Cluny au sud (près de

Macon, on tombe sous le charme de la douceur des monts et vaux, de la fraîcheur du parcours sous la canicule estivale. Dans ces campagnes au charme d'antan, l'on s'imagine être le voyageur du début du siècle dans son train qui n'était pas un TGV.

En famille, les enfants en remorque ou sur les porte-bébés, en solitaire, la balade est agréable. Mille possibilités de boucles sont réalisables et si l'on s'arrête le long du ruban noir, on pourra relire avec plaisir quelques vers de Lamartine qui hante encore le terroir.

Des projets d'extension existent : au nord entre Givry et Châlon (gare SNCF), au Sud entre Cluny et Mâcon (gare TGV).

Voilà une invitation, une incitation à la découverte de la nature et des beautés monumentales de cette région.

Pascal Desseigne

Le 22 septembre journée sans voitures ?

L'idée a été lancée au printemps dernier par Dominique Voynet et des "petites" villes cyclables y ont immédiatement adhéré. Les "majors" que sont Strasbourg, Lyon et Nantes se sont un peu fait tirer l'oreille et n'ont rattaché que tardivement ce train. Chez nous cette journée sera noyée dans une semaine consacrée aux transports en commun. Autrement dit ce sera d'abord la fête du tram, puis celle des piétons et enfin celle des cyclistes.

Il ne s'agit donc pas d'un coup médiatique, nous ne sommes pas à La Rochelle que diable ! Seul le Cours des 50 otages sera interdit à la circulation automobile. Il s'agit d'une action de sensibilisation aux modes de transport alternatifs : ainsi l'automobiliste qui se rendra de la périphérie nantaise au centre ville sera averti de cette opération une semaine à l'avance, par des banderoles situées au dessus des voies aux différentes "portes" de Nantes. Le mardi 22 septembre une deuxième couronne "informative" sera mise en place : en 9 points d'entrée du "circuit cœur" la chaussée sera réduite à une voie et des hôtesses distribueront aux conducteurs, passant au pas, un prospectus. Sur ce prospectus un billet TAN détachable à utiliser le jour même.

Ainsi le titre de cette journée ne sera

pas "la ville sans voiture", puisque les taxis, pompiers, ambulances passeront même sur le Cours des 50 otages, mais "en ville sans ma voiture". Nuance. Les services municipaux en profiteront pour réaliser des mesures de pollution et des comptages de véhicules, auxquels il nous est proposé de nous associer (pour les 2 roues évidemment).

Place au Vélo se doit d'être présent, c'est l'occasion d'assurer notre mission essentielle de promotion du transport à bicyclette. Nous tiendrons donc au moins 1 stand (2 si nous sommes assez nombreux) sur le Cours. Vous travaillez sans doute ce jour là ? Passez au moins nous faire un petit bonjour. Et si vous avez une heure (voire plus) dans la journée pour tenir le stand, discuter avec les passants et compter les vélos qui passent, nous mettrons cela au point lors de la réunion du Lundi 14, à la Manu.

Nous distribuerons sur le(s) stand(s) des exemplaires du journal de la FUBICY, Vélocité, et de notre Bicyc'Lettre, des plans de Nantes à vélo et des pastilles vertes "non polluant depuis toujours" à coller en évidence sur votre machine.

Nous vendrons aussi la fameuse sonnette Place au Vélo, "l'avertisseur qu'est pas pour les cloches".

C'est l'occasion de faire partager



aux sympathisants timides de la bicyclette notre conviction. Pour chaque automobiliste converti, une pastille verte offerte ! Pour dix mécréants sauvés de la fumée infernale du diesel, une place au paradis des cyclistes, sur le porte bagage du Grand Tandem ! Mes frères, mes soeurs n'hésitez pas.

A mardi, on compte sur nous !

O.F.

Nantes : les derniers aménagements cyclables

A l'occasion d'une réunion sympathique et informelle (dans son jardin) avec Marc Ellion, le conseiller municipal de Nantes en charge de la circulation et du stationnement, nous avons évoqué l'avancement du plan cyclable

- **Nous avons manifesté le 21 Mars dernier contre l'aménagement sur certains boulevards nantais de refuges piétons au centre de la voie qui induisent un rétrécissement de la chaussée au détriment de la bande cyclable. Rien ne semble avoir été modifié malgré les engagements pris ultérieurement.**

La reprise de l'ensemble de ces ouvrages représente un coût très élevé qui se ferait au détriment du budget cyclable, nécessairement limité (*ndlr* : à notre sens c'est sur le budget voirie, pas sur le budget cyclable, que ces crédits devraient être pris). Nous prenons en compte ce problème dans les nouveaux aménagements, comme par exemple celui, récent, du quai Henri Barbusse (le symétrique du quai de Versailles) qui a été réalisé avec des bandes cyclables continues même au droit des passages piétons. Mais en fait ce traitement pose de nouveaux problèmes notamment la non linéarité de l'itinéraire, le parcours est allongé par ces nombreux virages et le confort est moindre.

ndlr : cet aménagement respecte en tous points les recommandations de PaV : essayez le et donnez nous rapidement votre avis, ainsi que celui des non cyclistes que vous aurez entendu. Cela nous permettra, si cette solution est satisfaisante pour une large majorité, de demander son extension

Le problème de fond en tout état de cause n'est pas tant celui du danger réel au droit de ces rétrécissements que de

vaincre les réticences de cyclistes potentiels non utilisateurs à ce jour. C'est pourquoi je suggère qu'une sorte de brain storming ait lieu avec le monde associatif et les techniciens autour de ce problème mais aussi pour d'autres types d'obstacles comme les ronds-points.

- **Et quels sont les aménagements programmés en 98 qui ont été réalisés cet été ?**

Tout d'abord la double bande cyclable rue Desaix (programme 97), la rue Sully (programme 98) et le renforcement, par réduction des voies automobiles, des bandes de l'axe Guy Mollet - Martin Luther King (devant les facs, programme 96). C'est le même type d'aménagement qui sera réalisé sur le boulevard de Sarrebrück (programme 97) où les travaux ont été retardés afin d'approfondir la concertation avec les riverains.. L'axe Maréchal Juin - Ernest Renaud (programme 97) est en cours de réalisation, le boulevard de Seattle (97) sera réalisé au dernier trimestre et l'axe Bd Romanet - Bd Coty - Bd Allende (98) sera terminé en septembre en bandes renforcées.

Par ailleurs des appui-vélos en centre ville, programmés en 97 ont été réalisés cet été, ceux prévus en 98 pour Guist'hau nécessitent un complément d'étude car pour des parking vélo en série on préfère poser des arceaux. Dès septembre 70 stationnements seront réalisés près de la fac de médecine et en octobre 100 emplacements supplémentaires devant l'amphi Berliet.

- **On constate tout de même un glissement des programmes d'au moins une année. Qu'en est-il de l'aménagement du Bd Buat - Bd Jules Verne programmé en 97 ?**

Il n'est pas réalisé car ce dossier complexe mérite lui aussi un approfondissement de la réflexion. Un basculement sur 1999 de certaines opérations prévues en 1998, venant en accompagnement de la troisième ligne de tram, est prévu dans les quartiers ouest de Nantes du fait du coût plus élevé de certains programmes.

- **Et nos projets de voie-verte ?**

Le projet parallèle à la troisième ligne de tram est intéressant mais le parti pris d'aménagement me paraît trop exclusif vis à vis des autres modes de transport. Une réponse en ce sens doit être signée par le député-maire. En revanche je trouve beaucoup d'intérêt au projet d'amélioration des continuités cyclables au sein du campus de l'Erdre. Les contacts avec la nouvelle présidence de l'Université sont très positifs. La requalification des sites universitaires est une priorité pour le député-maire.

- **Merci Marc Ellion, rendez-vous dans 6 mois pour la prochaine réunion de concertation.**

Saint Herblain

Le 25 juin, "Place au Vélo" a rencontré Mr Launay, responsable voirie de la ville de St-Herblain pour faire le point sur les aménagements cyclables de la commune

Dans les mois qui viennent, 88 stationnements vont être mis en place en priorité devant les lieux publics (piscine, écoles, gymnase...). Les rues Johardière, Charron, Poésie, Claude Bernard vont être réaménagées ainsi qu'un premier tronçon de l'avenue des Naudières. Coût totale des opérations : 880 000 F. Avec l'arrivée du tram sur le bd Allende, le trottoir cyclable existant va être transformé en voie cyclable bilatérale. Un abri transparent va prendre place sur le parking du terminus pour le

stationnement des deux-roues.

Le pictogramme au sol change. Le vélo blanc sur fond bleu disparaît au profit d'un vélo vert sur fond blanc plus lisible. Il reste différent de celui de Nantes, St Herblain souhaite marquer sa différence. Est-ce bien nécessaire ?

Nous avons demandé la création de deux contre-sens cyclables (rue du calvaire, av des grands bois) et la mise à jour du plan cyclable de la ville.

J-F.D.



La leçon de physique du professeur Cyclopède

Leçon n°4 : le vélo électrique de demain.

Notre dernier exposé portait sur le vélo électrique tel qu'il se présente actuellement dans les vitrines des vélocistes ; des engins plus proches du Solex que de la petite reine, lourds, sans véritable autonomie, sans réel attrait. La faute en revient aux batteries qui n'en sont encore qu'à l'âge du plomb.

Est-ce que les miracles de la technologie viendront, avant même le prochain millénaire, révolutionner cette bicyclette qui depuis sa standardisation dans les années 30 n'a plus évolué ? Examinons ensemble deux voies qui s'offrent de suite aux inventeurs.

Premier rêve : utiliser de l'énergie gratuite qu'on glane en chemin.

Trois types d'énergie se présentent à notre concours.

La première s'appelle Avoine, elle représente l'idée d'utiliser la force d'un animal moins avancé que l'homme au hit-parade de l'évolution, donc musculairement plus efficace. Ecureuils en cage, chien en laisse sont des miniaturisations cyclistes du fidèle cheval. Déjà testée.

La seconde s'appelle Brise. Les chars à voile sont des jouets séduisants, mais comme l'albatros, aux ailes trop grandes pour le plancher urbain. L'idée n'est cependant pas inapplicable hors des villes ainsi que quelque routards hurluberlus l'on prouvé en traversant qui un désert, qui un continent en vélo à voile. Et pour le retour ?

La troisième, Photon, est vraiment attirante. Il existe même des autos solaires (japonaises) qui servent à faire la pub des autres à essence... Calculons ensemble l'énergie photovoltaïque qu'un bricoleur peut dès aujourd'hui apporter à son vélo. L'entreprise française Photowatt vend des panneaux solaires ; 1m^2 de cellules vaut 3000F et fournit 80 Watt électriques quand le soleil en apporte 1000, c'est à dire en plein été, à midi, à Rezé (au Sud de Nantes quoi). En décorant une roue lenticulaire de diamètre 700 d'un patchwork de silicium, on crée un panneau solaire de $\pi \cdot (0.7)^2 / 4 = 0.38\text{ m}^2$. Avec deux roues, qui ont deux faces, on atteint $4 \cdot 0.38 = 1.5\text{ m}^2$ de cellules. Le triangle entre les 3 gros tubes du cadre peut aussi être rempli et amène 0.4 m^2 supplémentaires d'où une énergie électrique théoriquement récupérable de $1.9\text{m}^2 \cdot 80\text{W/m}^2 = 150$

Watt en plein désert du Nevada. Gros défaut : ces capteurs solaires sont verticaux, donc particulièrement mal orientés par rapport au soleil. Et comme à Nantes l'insolation est modérée, en cumulant tous les handicaps du vélo comme attrape-photons on récupère au mieux 20 Watt électriques. Pour peu que le moteur électrique associé au vélo ait un rendement de 50%, il ne nous reste plus que 10 Joules de travail mécanique, seulement 20% de ce que fournit le conducteur. Négligeable. C'est aussi à peu près ce que le cycliste doit fournir comme énergie mécanique pour entraîner la dynamo qui lui permet de s'éclairer. Pour un équipement d'environ 6000F le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Il est cependant prévu que le prix des cellules photovoltaïques soit divisé par 3 d'ici 10 ans et leur rendement doublé. A ces conditions une assistance solaire sera possible.

Il en existe déjà une application très efficace : le simple compteur de vitesse à 50F, alimenté par une cellule solaire, pousse le cycliste à rouler toujours plus vite. Il faut améliorer sa moyenne, dépasser chaque jour sa vitesse de pointe... c'est humain. On peut gagner jusqu'à 30% de temps sur son parcours quotidien pour un investissement minime...

Deuxième rêve : emporter une réserve d'énergie compacte et légère.

Les missiles et les satellites d'aujourd'hui utilisent une source d'énergie électrique soit disant beaucoup plus performante que les batteries : la

pile à combustible. Les constructeurs de voiture électrique s'y intéressent aussi et Peugeot annonce une énergie massique de 120 Watt.heure/kg pour une pile lithium-carbone, ce qui fait, dans nos unités habituelles :

$120 \cdot 3600 \text{ secondes} = 432 \text{ kJoule/kg}$.
Comparaison faite avec les batteries au plomb de base ça n'est que 2.6 fois plus léger. Ajoutons à cela l'obligation de passer à la pompe (pour remplir le réservoir d'hydrogène liquide), la fragilité, le coût écologique de ce zinzin à catalyseurs...

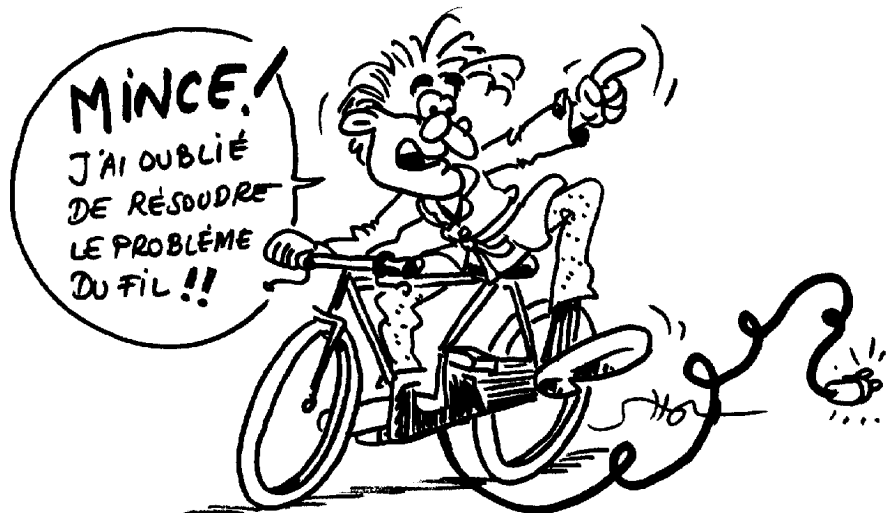
Question finale : à quoi bon un vélo électrique si l'on veut, pour rester fidèle à ses principes, continuer à pédaler ?

Primo avec un moteur-frein efficace on pourrait stocker l'énergie du freinage et la restituer au démarrage.

Deuzio l'électricité c'est la base nécessaire pour enrichir les fonctionnalités du vélo : lui ajouter de l'éclairage permanent bien sûr, mais aussi l'ABS, la radio, le téléphone, un compteur, un avertisseur 4 tons, un ordinateur de bord, un capteur d'oxydes d'azote, un détecteur de collision et son airbag ... Cherchez dans cette liste les gadgets que vous avez déjà et n'hésitez pas à commander les autres chez Cyclopède.

Tertio, l'idée vient de Jules Verne.

Bon automne, chargez vous d'énergie au soleil.



Concours photo ANDE / Nantes-Talensac

L'association Nantes-Talensac se mobilise régulièrement contre les problèmes de stationnement sauvage dans son quartier. Elle organise, en partenariat avec l'ANDE, et avec le concours «technique» du Photo-Club Nantais, un concours photo sur le thème «de la bande cyclable ou du trottoir nantais le plus encombré par les voitures».

Le concours sera lancé officiellement en septembre, et du-rera tout le mois d'octobre. Un jury se réunira ensuite pour récompenser les meilleures photos qui seront présentées au public, sous forme d'exposition,

lors de la « marche Ouest-France » organisée dans le quartier de la Beaujoire, le dimanche 24 janvier 1999.

L'exposition devrait ensuite aller s'installer dans une salle du centre-ville. Bien entendu, les adhérents de Place au Vélo sont tous invités à participer à ce concours. Et malheureusement, les photos à faire ne manquent pas...

Merci de nous envoyer vos photos au local de l'ANDE / Place au Vélo : 8, rue d'Auvours 44000 Nantes.

Y.C.

Le bide de l'été :

Il ne s'agit pas du ventre de mon voisin de plage mais de l'opération " les vélos de l'été " qui a fait cette année, sans bruit, un énorme flop. Nantes, ville cyclable, avait pris l'habitude d'offrir à ses visiteurs la possibilité de louer des bicyclettes : un bus prêté par la TAN sur la place du commerce, une signalisation ad hoc, c'était une fichtrement bonne idée. Mais voilà, cette année, alors que la ville de Rennes a mis en place un prêt gratuit de vélos en libre service, à l'instar des " city bikes " de Copenhague, les " vélos de l'été " ont disparu de Nantes. Les aurait-on prêtés, dans un accès de générosité, à des plus nécessiteux que nous ?

Il paraît qu'il y en avait quand même au camping du Petit Port... En attendant j'ai envoyé par 3 fois des touristes Place du Commerce, le nombril de Nantes, qui n'auront trouvé que le vide (ou le bide) de l'été.

O.F

BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES

■ Notre projet de **voies vertes** trouve une oreille attentionnée dans celle d'Alain Chénard, président de la SEMITAN, qui nous écrit le 23 juin " (...)vous pouvez donc compter sur moi pour faire étudier l'intégration de cette voie verte dans le projet de la troisième ligne de tramway (...)" . Sur ce, nous avons complété notre dossier par un itinéraire vers le Sillon de Bretagne et envoyé le tout aux instances concernées.

■ **La Loire à Vélo**, ça continue. On avait craint que le projet soit enterré tant les conseillers régionaux avançaient à un train de sénateur. Mais non, dans un courrier du 24 juillet le directeur général des services du conseil régional, nous envoie une belle plaquette faisant état d'une hypothèse d'itinéraire (avec un petit tronçon en expérimentation), d'un dispositif de signalisation et des clés de participation financière. Mais rien sur l'échéancier !

■ L'AF3V (association française des véloroutes et voies vertes) vient de charger Bernard Renou d'étudier le **véloroute de l'atlantique** sur le tronçon Royan-Roscoff. Il attend un cahier des charges raisonnable avant de contacter les associations riveraines et envisage le passage le long du canal de Nantes à Brest. Toutes vos propositions et remarques sont bienvenues.

■ **Sale temps**. Nos amis cyclotouristes ont payé cet été un lourd tribut à la sottise automobile : nous avons tous encore en mémoire le peloton fauché par un monospace, le cynisme des jeunes gens qui dissimulent le corps du cycliste qu'ils viennent de faucher, le gadget électronique qui distrait la conductrice au mauvais moment... la liste est dramatiquement, insupportablement longue. N'y aura-t-il bientôt plus que la ville où l'on puisse rouler en relative sécurité ?

■ **Bicycle studies** Nous avons reçu en juillet la visite d'une jeune anglaise, Miss Theresa Warren, qui effectuait une étude sur le déplacement cyclable à Nantes et à l'île d'Yeu (avec une bourse accordée par Champion, célèbre marque de bougies d'automobiles !!!)

Elle nous enverra son rapport (en anglais bien entendu) dans le courant du mois d'octobre.

Elle a notamment interrogé des cyclistes (en faisant du vélo-stop sur les bandes) afin de déterminer si Nantes respecte, ou pas, le code de bonne conduite des villes cyclables européennes. C'est toujours intéressant de savoir comment nous sommes perçus par nos voisins d'outre Manche.

■ Notre ancien président (Bernard Renou, toujours lui !) vient de commencer une collection de **cartes postales** sur le vélo ! si vous en avez à traîner dans des fonds de tiroir pensez à lui ! (18 rue Louis Lumière 44000 Nantes).

■ **Nouvelles vidéos**. Madame C. Guéguen, correspondante vélo au CETE de l'Ouest (Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement) nous a aimablement prêté trois cassettes vidéos présentant de manière pédagogique des exemples d'aménagements cyclables (réussis). Deux copies ont été faites. Elles sont disponibles au local.

Record d'affluence

Le département voisin du Maine et Loire, sans doute pour ne pas faire comme tout le monde, avait décrété que la fête du vélo ne serait pas le 7 juin comme chez les copains mais le dimanche suivant, le 14 juin. Nous avions prévu une balade à Clisson ce même jour, mais comme il n'y avait pas foule, la décision d'emmener nos vélos sur une terre étrangère fut prise.

Le voyage en valait certainement le coup : imaginez un peu, vous qui n'avez même pas eu droit à l'île Beaulieu pour vous tout seuls, que les bords de Loire ont été réservés aux cyclistes, rollers et marcheurs, sur les deux rives, entre Angers et Saumur . 80 km de plat !

Ce fut une promenade magnifique dans un cadre extraordinaire. Combien de participants ? 20 000 (vingt mille, non il n'y a pas d'erreur de zéro). Cela fait effectivement un vélo tous les 4 mètres vous dirait Cyclopède, d'où une impression, fondée, de surpopulation. Mais pas dangereux pour un sou puisque tous les occupants de la route avaient opté, pour une fois, pour la même allure pépère. Une réussite ! Un bain de jouvence pour le militant, qui le soir même rêve de nuées cyclistes, de forêts de guidons et de mers de roues rayonnantes.

PS : que ceux qui ont grommelé tout bas que "quand les plassevélistes ne s'en mêlent pas, la fête du vélo est un succès" se lèvent et s'expliquent...



La Bicyc'Lettre N° 12

Fête du vélo du 7 juin à Nantes : L'île aux vélos

Ce dimanche là, tout était prêt pour accueillir les 4000 cyclistes attendus sur l'île Beaulieu : grande surface du "village", stands sympathiques, nombreux vélos à prêter, officiels présents dès 10 heures du matin.

Pourtant, les adeptes du vélos se sont fait attendre et les averses qui se sont succédées en fin de matinée y sont sans doute pour quelque chose. Certes, la fin d'après midi et son timide soleil ont fait briller les rayons d'un bon millier de vélos. Mais nous restons sur notre faim quant à une grande fête populaire avec de joyeux pique-niqueurs envahissant le CRAPA et des animations ininterrompues et vivantes.

La formule permettant de faire un grand rendez-vous annuel des sympathisants du vélo en ville est encore à trouver à Nantes.

Découvrez les mosaïques nantaises à vélo !

Les 19 et 20 septembre ont lieu les journées du patrimoine, organisées par Nantes-Renaissance. A cette occasion l'ANDE propose des circuits de découverte du patrimoine nantais à bicyclette. Au menu de cette année : les mosaïques qui décorent de nombreuses façades (La Cigale, la confiserie Bohu rue de la Marne, l'immeuble CGA, rue Racine...). Attention, cette année les circuits auront lieu uniquement le matin, à 10 H et 10 H 30. Pour y participer, **vous devez vous inscrire à l'avance auprès de Nantes-Renaissance, au 02.40.48.23.87.**

Sur votre agenda

Dimanche 13 septembre : rendez-vous à 10H30 au sud du pont de Bellevue pour un pique-nique sur la Divatte
Lundi 14 septembre : réunion à la Manu, salle B à 20H30
samedi 19 et dimanche 20 septembre voir ci-dessus
Mardi 22 septembre : journée sans voiture en ville

La Bicyc'Lettre sur internet :
http://sunsite.auc.dk/sound_transport/
ou encore:
<http://perso.wanadoo.fr/nantes/bicyclet/index.htm>
et un e-mail :
brenou@oceanet.com

Bulletin d'adhésion

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Membre individuel 50F

Association200F

Date :

Signature :

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo :
8, rue d'Auvours 44000 Nantes
tél : 02 40 12 49 73

Ont participé à ce bulletin :
Frédéric Baylot, Jaques Clavreul, Marie-Annick Girard, Yves Choquet, Jean-François Daudin, Pascal Desseigne, Olivier Flamand, Marc Peroy, Benard Renou